

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Santé : le CHUL désormais armé contre les AVC

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

LE Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) est désormais équipé pour bien traiter les cas d'AVC (Accident vasculaire cérébral). C'est tout le sens à donner à l'ouverture en son sein de l'Unité neuro-vasculaire (UNV), la toute première au Gabon. Une importante acquisition qui coïncide avec la célébration, aujourd'hui, de la Journée mondiale des accidents vasculaires cérébraux (AVC). Rattachée au Service de neurologie et située en plein cœur des

urgences hospitalières, cette unité est consacrée à la prise en charge des AVC à la phase aiguë, avec l'objectif de réduire radicalement la morbidité et la mortalité de cette affection, première cause de handicap acquis chez l'adulte. La nouvelle UNV prendra en charge tous types d'AVC dont ischémique (provoqué par une interruption ou une diminution de la circulation sanguine dans un vaisseau cérébral) et hémorragique (écoulement de sang hors des vaisseaux sanguins). Cependant, a expliqué Dr Marlyse Gnigone, neurologue, les patients victimes d'AVC ischémiques de moins de 4h 30 min pourront bénéficier de la thrombolyse. "Celle-ci consiste

à injecter une substance capable de dissoudre le caillot de sang qui bouche l'artère et cause l'ischémie", a-t-elle indiqué. Dotée de 5 lits d'hospitalisation tous équipés d'un matériel de pointe (pousse-seringue électrique, débitmètre, infusiomètre, scope, défigurateur, respirateur, lève-malade, échographes, électrocardiogrammes et tous les ingrédients d'urgence), l'UNV dispose d'un personnel hautement qualifié, notamment des neurologues ayant des compétences en pathologies vasculaires et d'une équipe paramédicale,



Photo: Antoine ESSONNE NDONG

L'UNV est équipée d'une technologie de pointe.

infirmiers et aides-soignants. Le directeur général du CHUL, Dr Marie-Thérèse Vané-Ndong Obiang, a rendu hommage à la

première dame, Sylvia Bongo Ondimba dont la Fondation a entièrement financé et équipé l'unité Neuro-Vasculaire.

Congrès de la Sogachir sur les innovations technologiques

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

LES innovations technologiques en chirurgie". C'est le thème du 1er congrès scientifique organisé à l'occasion de la 30e journée scientifique de la Société gabonaise de chirurgie (Sogachir). Ouverte hier au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), cette rencontre qui rassemble les chirurgiens gabonais vise, entre autres, à examiner les évolutions dans la pratique de leur spécialité. Les échanges seront orientés vers deux sous thèmes : la chirurgie mini-invasive et les urgences chirurgicales. En présence du ministre en charge de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong, et de la directrice générale du CHUL, La Sogachir, par la voix de son président Pr François Ondo N'Dong, a rappelé tout l'intérêt de cette rencontre qui permet de

dresser l'état des lieux des différentes pratiques chirurgicales au Gabon. Tout en examinant le niveau du plateau technique en service dans les établissements sanitaires. La première journée a été marquée par une présentation autour de la coelochirurgie, mode opératoire par lequel, par l'intermédiaire de petites incisions cutanées et à l'aide d'une caméra, on réalise des interventions parfois importantes sans avoir recours aux anciennes grandes cicatrices. Cette stratégie innovante dans les blocs opératoires est effective dans notre pays, particulièrement au CHUL et dans les hôpitaux militaires. S'il est vrai que cette pratique est courante au Gabon, il reste que le plateau technique demeure limité face aux pathologies fréquentes qui exigent des évacuations sanitaires. Précisons que ce conclave s'achève samedi.

Fête de la Toussaint

LE ministre de l'Emploi, de la Fonction publique, du Travail et de la Formation professionnelle, porte-parole du gouvernement, informe les employeurs et travailleurs ainsi que toute la communauté nationale que, conformément aux dispositions du décret n° 00727/PR/MTEFP du 29 juin 1998 réglementant le régime des jours fériés en République gabonaise et modifié en son article 2 par le décret n° 000484/PR/MTE du 26 mai 2004, la journée du lundi 1er novembre 2021, marquant la "Toussaint" est déclarée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

IN MEMORIAM

Cela fait vingt cinq ans (25 ans) qu'Antoine M'VOUMBY MABIKA s'éteignait le 29 octobre 1996. Les années passent, mais la douleur de sa disparition au crépuscule de ta retraite reste tenace. Nos larmes n'ont jamais cessé de couler. De là-haut, tu es notre étoile du matin qui nous guide et nous soutient chaque jour.

Pour le repos de ton âme, tes enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants annoncent aux parents, amies et connaissances qu'une messe de requiem sera célébrée le **vendredi 29 octobre 2021** au Grand Séminaire Père BROTTIER d'Angondje à 16 heures. Nous ne célébrons pas ta mort, mais la moisson de ta semence. Que tout ceux qui t'ont connu aient une pensée pieuse en ce jour d'anniversaire.

Tes enfants, petit-enfants et arrières petits-enfants.